

DS automobiles rappelle DS4 II Véhicule à moteur pour le transport de passagers.



- **DS4 II Véhicule à moteur pour le transport de passagers.**
- Marque : **DS automobiles**
- **GTIN 25.10.2024 - 13.12.2024**
- Informations complémentaires : **e2*2007/46*0628*35**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La conduite de carburant à basse pression peut toucher la vis de la bobine d'allumage. Cela peut endommager la conduite de carburant et éventuellement conduire à une fuite de carburant, ce qui peut provoquer l'incendie du véhicule.**
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre